

LE CAL NATATION PRESENTE
Le 17ème CHALLENGE DE LA ROSE
Samedi 28 mars et dimanche 29
mars 2020



www.calnatation.fr/actualites/2020/03/17eme-challenge-de-la-rose

Piscine de l'Hay-les-Roses - 21, rue du Hameau - 94240 L'HAY-LES-ROSES



17ème CHALLENGE DE LA ROSE

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020



DATES : Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020

LIEU : Piscine municipale L'Hay-les-Roses 21 rue du Hameau 94240 L'HAY-LES-ROSES

OUVERTURE DES PORTES : 13h45 le samedi / 8h00 et 14h00 le dimanche

DEFILE DES EQUIPES : 14h40 le samedi

DEBUT DES EPREUVES : 14h45 le samedi / 8h45 et 14h45 le dimanche

BASSIN : Bassin de 25 mètres avec 6 couloirs + Bassin de récupération 15m x 10m

PROGRAMME :

Samedi Après-midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
1 – 50 NL Avenir D/M	18 – 200 NL Avenir D/M (class au tps)	20 – Relais 4 x 50 NL (Av/Je)
2 – 100 NL Jeunes D/M	19 – 400 NL Jeunes D/M (class au tps)	Pause + récompenses Relais NL
3 – 100 4N Avenir D/M (class au temps)	Pause + Récompenses 200/400 NL	21 – 50 PAP Avenir D/M
3 – 200 4N Jeunes D/M (class au temps)		22 – 100 PAP Jeunes D/M
5 – 50 Dos Avenir D/M		23 – 50 BR Avenir D/M
6 – 100 Dos Jeunes D/M		24 – 100 BR Jeunes D/M
Pause + Récompenses 4N		Pause
7 – Finale B 50 NL D/M Avenir 1		25 – Finale B 50 PAP D/M Avenir 1
8 – Finale A 50 NL D/M Avenir 2		26 – Finale A 50 PAP D/M Avenir 2
9 – Finale C 50 NL D/M Jeunes 1		27 – Finale C 50 PAP D/M Jeunes 1
10 – Finale B 50 NL D/M Jeunes 2		28 – Finale B 50 PAP D/M Jeunes 2
11 – Finale A 50 NL D/M Jeunes 3		29 – Finale A 50 PAP D/M Jeunes 3
Pause + Récompenses NL		Pause + Récompenses PAP
12 – Finale B 50D D/M Avenir 1		30 – Finale B 50 BR D/M Avenir 1
13 – Finale A 50D D/M Avenir 2		31 – Finale A 50 BR D/M Avenir 2
14 – Finale C 50D D/M Jeunes 1		32 – Finale C 50 BR D/M Jeunes 1
15 – Finale B 50D D/M Jeunes 2		33 – Finale B 50 BR D/M Jeunes 2
16 – Finale A 50D D/M Jeunes 3		34 – Finale A 50 BR D/M Jeunes 3
Pause + Récompenses DOS		Pause + Récompenses Brasse
17 – Relais 4 x 50 4N (Av/Je)		Trophée du 4 Nageurs et Trophée du challenge de la Rose
Récompenses Relais 4N		

17ème CHALLENGE DE LA ROSE

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020



CATEGORIES :

CATEGORIES	DAMES	MESSIEURS
Avenirs 1	9 ans et moins (2011 – 2013)	10 ans et moins (2010 – 2012)
Avenirs 2	10 ans (2010)	11 ans (2009)
Jeunes 1ère année	11 ans (2009)	12 ans (2008)
Jeunes 2ème année	12 ans (2008)	13 ans (2007)
Jeunes 3ème année	13 ans (2007)	14 ans (2006)

REGLEMENT :

Le règlement de référence sera celui de la F.F.N.

Épreuves individuelles :

- Les épreuves suivantes : 50 mètres, 100 4N et 200 NL sont réservés uniquement aux « Avenirs »,
- Les épreuves suivantes : 100 mètres, 200 4N et 400 NL sont réservés uniquement aux « Jeunes ».

Les 50m et 100m (Papillon, Dos, Brasse, NL) se dérouleront sous format « séries Olympiques » :

- Les 6 meilleurs Avenirs 1 à l'issue des 50m seront qualifiés pour une finale B sur 50m,
- Les 6 meilleurs Avenirs 2 à l'issue des 50m seront qualifiés pour une finale A sur 50m,
- Les 6 meilleurs Jeunes 1 à l'issue des 100m seront qualifiés pour une finale C sur 50m,
- Les 6 meilleurs Jeunes 2 à l'issue des 100m seront qualifiés pour une finale B sur 50m,
- Les 6 meilleurs Jeunes 3 à l'issue des 100m seront qualifiés pour une finale A sur 50m,
- Les 100 4N, 200 4N, 200 NL, 400NL auront un dénouement « classement au temps » à l'issue des séries.

En fonction du nombre d'engagements, les séries du 200 et 400 NL seront potentiellement doublées.

Épreuves en Relais :

Les relais 4x50 NL et 4x50 4N seront composés obligatoirement de quatre « Avenirs », ou de quatre « Jeunes ».

17ème CHALLENGE DE LA ROSE

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020



Le CAL Natation se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des accords de principes.

Suivant le nombre d'engagements, les heures d'ouverture des portes et de début des épreuves peuvent être sensiblement modifiées.

Le CAL Natation informera les clubs par mail et le mentionnera sur le site du club.

Chaque club devra fournir au moins un officiel.

Le CAL Natation décline toute responsabilité pour perte ou vol, pouvant survenir au cours de la compétition. Les clubs participants déclarent connaître parfaitement le présent règlement et s'engagent à le respecter.

ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagement seront de **4 euros par engagement individuel et de 6 euros par relais**. Ils sont à régler au plus tard le **samedi 28 mars 2020**, avant le début de la compétition.

Il n'y a pas de frais de dossier.

Un accord de principe avec une estimation du nombre de nageurs engagés est à nous communiquer par mail avant le **dimanche 8 mars 2020 minuit**.

Les engagements sont à saisir directement sur EXTRANAT.fr à partir du jeudi 12 mars 2020. Ils sont à valider avant le **lundi 23 mars 2020 minuit**.

FORFAITS ET MODIFICATIONS :

Les forfaits déclarés après la période d'engagement ne feront l'objet d'aucune pénalité, mais également d'aucun remboursement.

Toute demande d'engagement supplémentaire sur une nage pour un nageur déjà engagé ou d'engagement d'un nouveau nageur sera tributaire de la place disponible. Le prix de ces engagements supplémentaires sera à régler avant le début de la compétition.

17ème CHALLENGE DE LA ROSE

Samedi 28 mars et dimanche 29 mars 2020



RECOMPENSES :

3 possibilités !!!

- **Pour chaque épreuve les trois premiers nageurs par catégories d'âge (Avenirs 1, Avenirs 2, Jeunes 1, Jeunes 2, Jeunes 3)** seront récompensés soit à l'issue du classement au temps pour les 100/200 4N et 200/400 NL soit à l'issue des finales sur 50m (PAP/DOS/BRASSE/CRAWL).
- **Trophée du 4 Nageurs :** A l'issue des 4 x 50m en série (pour les avenir) et des 4 x 100m (pour les jeunes), le nageur ayant rapporté le plus de points sera récompensé : (Catégories récompensées (Avenir Messieurs - Avenir Dames - Jeune 1 Dames - Jeune 1 Messieurs - Jeune 2 Dames - Jeune 2 Messieurs - Jeune 3 Dames - Jeune 3 Messieurs)
- Un classement par club sera réalisé. **La coupe du Challenge de la Rose sera remise en jeu et attribuée au club ayant cumulé le plus grand nombre de points sur les 10 nageurs (toutes catégories confondues) ayant rapporté le plus de points à la table de cotation.**

Le club vainqueur du Challenge sera qualifié d'office l'année suivante. Il aura la responsabilité du trophée et devra assurer son entretien ou son remplacement en cas de perte ou de détérioration. Il devra le ramener à l'organisateur le jour de la compétition.

Un club peut conserver le trophée après l'avoir remporté trois années consécutives.

Pour tout renseignement une adresse e-mail est à disposition : cal.natation@gmail.com ou sur le site du club : <https://www.calnatation.fr>

En espérant vous voir nombreux sur le bord de notre bassin.

Le C.A. L'Hay-les-Roses Natation.

Le 12 février 2020 C.A. L'Hay les Roses Natation 21, rue du Hameau 94240 L'HAY-LES-ROSES Email : cal.natation@gmail.com